

Madame

## Enquête nationale sur les conditions de vie et les soins des personnes traitées pour un diabète : ENTRED

Madame ,

Afin de mieux connaître les besoins et la façon dont sont traités les 2 millions de diabétiques en France, l'Assurance Maladie et l'Institut de Veille Sanitaire, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé, l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé et l'Association Française des Diabétiques, débute la 2<sup>ème</sup> enquête nationale sur le diabète ENTRED : Echantillon National Témoine Réprésentatif des personnes Diabétiques. Elle a pour objectif de mieux connaître les difficultés dues à la maladie et les traitements suivis.

Vous êtes actuellement remboursée de médicaments destinés à traiter votre diabète et il vous est possible, avec 9000 autres personnes, de participer à cette enquête. Vos réponses permettront d'apporter des renseignements concrets afin d'améliorer la qualité des soins et donc la santé et la qualité de vie des personnes diabétiques.

Si vous acceptez de participer à cette enquête, je vous appellerai pour un court entretien téléphonique d'environ 7 minutes.

L'étude ne nécessite ni examen médical ni prise de sang.

Je vous remercie de bien **vouloir compléter le bulletin-réponse** ci-joint en précisant, en cas d'accord, votre numéro de téléphone et des heures auxquelles je pourrais vous joindre, et de me le **retourner au plus vite dans l'enveloppe pré-affranchie jointe**.

Pour que l'étude soit complète, certaines informations ne peuvent m'être fournies que par votre médecin. C'est pourquoi je vous demande, sur le bulletin-réponse joint, de me **transmettre les coordonnées du ou des médecins qui prennent en charge votre diabète** et de donner aux médecins de l'étude ENTRED l'autorisation de les contacter.

Toutes les précautions ont été prises pour garantir la confidentialité des données. Les modalités de cette étude ont reçu l'accord de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer sans vous justifier et sans aucune incidence sur votre prise en charge médicale. Vous pouvez obtenir toutes les informations complémentaires sur le déroulement de l'étude et les partenaires de santé qui l'animent au numéro :

Cette étude ne peut se faire sans votre aide et je vous remercie d'avance de votre contribution à une meilleure connaissance du diabète.

Veuillez recevoir, Madame , mes salutations distinguées.

Le Médecin Conseil

Dr





## Informations sur l'étude ENTRED

Echantillon National Témoin Représentatif des Diabétiques

### Comment a-t-on obtenu vos coordonnées ?

Après avis favorable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), un échantillon de 9000 personnes ayant été remboursées d'au moins trois prescriptions de médicaments antidiabétiques oraux ou d'insuline sur un an a été tiré au sort pour ENTRED.



### L'objectif de l'enquête



ENTRED cherche à décrire l'état de santé et les soins reçus par les personnes adultes et diabétiques vivant en France.

Les résultats serviront à informer les personnes diabétiques, les professionnels de la santé et le ministère sur l'état de santé des personnes diabétiques, afin d'améliorer la qualité des soins et donc la santé et la qualité de vie des personnes diabétiques.



### Une enquête par questionnaire



Si vous donnez votre accord, le médecin-conseil de votre caisse d'Assurance maladie prendra contact avec vous pour compléter un questionnaire téléphonique (entretien d'environ 7 minutes).

Votre décision de participer ou non à cette étude n'aura aucune incidence sur les remboursements de vos soins par l'Assurance maladie.

Nous avons également besoin des coordonnées des médecins qui suivent votre diabète car eux seuls peuvent nous apporter certaines informations médicales vous concernant.

### Les données sont confidentielles

Vos coordonnées, ainsi que les données sur les remboursements dont vous avez bénéficiés, seront transmises en toute confidentialité au médecin chargé de l'étude à l'Institut de Veille Sanitaire.

Vos réponses au questionnaire sont couvertes par le secret médical et le secret statistique et ne donneront lieu qu'à des exploitations dans des conditions de nature à garantir la confidentialité des données, sans mention des noms et prénoms en particulier.



### Et vous ?

Nous vous informerons des résultats de l'enquête dès 2009. Vous pouvez également visiter périodiquement le site Internet : <http://www.invs.sante.fr/entred>. Vous y trouverez tous les mois des informations sur les progrès de l'enquête, et plus tard, sur ses résultats.

### Les partenaires



L'enquête ENTRED n'a pas de caractère obligatoire. Elle a reçu le label n° 907172 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Les données vous concernant ne pourront être saisies et traitées sur informatique qu'à la condition de respecter strictement votre anonymat. Les questionnaires sont confidentiels et destinés à l'InVS. La loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé en vous adressant directement auprès du médecin conseil chargé d'ENTRED dans votre caisse d'Assurance Maladie.